

### LE 22 MAI 2018

nous avons toutes les raisons de nous mobiliser pour

# LE STATUT DES FONCTIONNAIRES:

l'atout pour la population et le progrès social

es 5,2 millions d'agents de la Fonction Publique sont aujourd'hui le cœur de cible des politiques dévastatrices du gouvernement.

Après la mise en perspective de 120 000 nouvelles suppressions d'emplois, de la baisse du pouvoir d'achat du fait du gel de la valeur du point d'indice, des rares mesures positives du Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR), de la hausse de la CSG et du rétablissement du jour de carence, le gouvernement s'attaque frontalement à la Fonction Publique, au Statut général des fonctionnaires et aux missions publiques.

En poursuivant sa politique libérale, le gouvernement s'applique pour réduire la dépense publique et refonder un nouveau modèle de société.

Le programme de «Comité Action Publique 2022», dont les premiers contours ont été dévoilés en janvier 2018, est porteur de lourdes régressions et d'un véritable démantèlement des services publics essentiels pour les citoyen.ne.s.

Le 1er février 2018, lors du « Comité interministériel de la transformation publique », présenté par le Premier ministre et Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, un nouveau cap a été franchi, une attaque d'un niveau inédit contre le Statut général des fonctionnaires, préconisant le

recours accru aux non-titulaires, le renforcement de la rémunération au mérite, la diminution du nombre des instances de représentation du personnel et l'annonce d'un plan de départs volontaires.

Une certaine habileté dans la présentation de tous ces projets pourrait les rendre positifs pour un certain nombre d'agents ou d'usagers, comme le révèle un récent sondage d'opinion. Mais toutes ces mesures sont d'une extrême gravité pour les droits et garanties des personnels, en matière de recrutement et de déroulement de carrière, de rémunération, de droit à être défendus tout au long de leur vie professionnelle.







### APPEL A LA GREVE ET A LA MANIFESTATION DANS LE CADRE DE L'APPEL NATIONAL INTERSYNDICAL

Au CHU depuis plus de 10 ans nous connaissons tour à tour les contrats de retour à l'équilibre budgétaire, (CREB), les contrats de retour à l'équilibre financier (CREF), les préconisations du ministère et sa surveillance (COPERMO) et dernièrement, les injonctions de l'agence de l'amélioration de la performance (ANAP).

Tous ces dispositifs procèdent de la même façon :

La direction applique les injonctions des ministres successifs qui maintiennent, voir augmentent le déficit des établissements:

Remplacement de l'activité de chirurgie conventionnelle par la chirurgie ambulatoire (le fameux virage ambulatoire!) avec transformation et fermetures de lits, fusions de services et suppressions de postes de soignants.

Puis fermeture des blocs de chirurgie ambulatoire, l'activité que le CHU est sensé développer!

### Le résultat est catastrophique :

Les recettes liées à l'ambulatoire sont inférieures à

celles de la chirurgie conventionnelle (1ère perte financière).

Les opérations en ambulatoire sont reportées, déprogrammées, entrainant le départ de l'activité sur les établissements privés (2ème perte de recette pour le CHU).

On laisse partir des activités rentables sur les établissements privés, là encore des recettes du CHU qui s'envolent.

Le manque de lits d'aval augmente les difficultés déjà importantes pour orienter les patients des Urgences. Les services manquent de moyens (humains et matériels) pour accueillir l'ensemble des malades. Ce qui représente encore une perte de recette pour le CHU.

Manipulation des chiffres, organisation des déficits, pour justifier la nécessité de supprimer du personnel, supprimer des lits, supprimer des blocs... QUAND ON VEUT TUER SON CHIEN ON L'ACCUSE DE LA RAGE!

Pour nous, les agents, c'est une souffrance au travail accrue, un absentéisme en progression. Des collègues qui craquent...

La situation du CHU Clermont Ferrand n'est pas différente de celle des autres établissements et ce ne sont pas les projets du gouvernement actuel qui vont améliorer la situation des établissement de santé publique. Bien au contraire, une attaque massive contre les services publics est en train de se jouer :

Attaque budgétaire (1,2 milliard d'euros sur les établissements de santé publique); Attaque contre le pouvoir d'achat des agents (Gel du point d'indice des fonctionnaires, Jour de carence depuis le 1er janvier 2018, Suppressions de prestations CGOS pour les départs en retraite et les agents en maladie); Attaque contre le statut, rémunération au mérite, prime de départ volontaire, volonté affirmée de ne plus recruter d'agent sous statut et recours massif aux contractuels, 2ème jour de solidarité...,

## Nous devons descendre dans la rue avant qu'ils nous mettent à la rue!

Toutes et tous en grève et en manifestation le 22 mai 2018 à 10h place du 1er mai à Clermont Ferrand!

Toutes et tous en assemblée générale à 14h00 dans le petit amphithéâtre de l'IFSI!





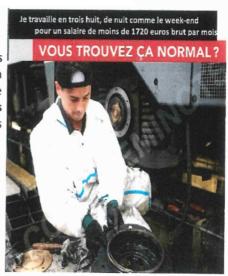


### **SERVICES PUBLICS**

C'est l'outil qui fait prévaloir **l'intérêt général** sur les intérêts particuliers. La raison d'être du service public est la satisfaction de l'intérêt général, la promotion des biens communs, le développement humain durable et la recherche du **progrès social**. Il est garant de la cohésion social, de l'amélioration des conditions de vie et d'intégration des populations.

Le service public est fondé sur 4 principes :

- Principe d'égalité : tous les citoyens doivent être égaux.
- •Principe de continuité : pas de rupture dans le fonctionnement du service.
- **Principe d'adaptation :** suit les exigences d'un intérêt général fluctuant.
- Principe de gratuité : accessible à tous les citoyens.



Presque 94 milliards de bénéfices pour les entreprises du CAC 40 en 2017 (+ 24 % par rapport à 2016).

Le point d'indice qui génère le salaire des fonctionnaires est gelé depuis 2010 (avec seulement une augmentation de 1,2 % en 2016 qui n'est clairement pas satisfaisante).

### Exemples:

Agent des routes – chef d'équipe – 33 ans de carrière : 2193€ brut – 1770€ net

Secrétaire administrative – 17 ans de carrière : 1780€ brut – 1440 net

Professeur de lycée professionnel – 17 ans de carrière dont 12 en formation continue 2239€ brut - 1930€ net

60 % des cheminots perçoivent moins de 2200 net par mois

Pourquoi être mal payé et avoir de mauvaises conditions de travail devraient être la norme et associé à la notion de progrès?



### UN STATUT AUSSI AU SERVICE DES CITOYENS

### Il repose sur 2 grands principes:

- Égalité : le statut garantit l'égalité d'accès au service public et à la fonction publique pour le citoyen usager et l'égalité de traitement entre les agents de la fonction publique.
- Indépendance : il protège l'usager citoyen contre les dérives des décisions administratives et politiques. Il garantit aux citoyens et à la population que le service public est rendu de manière neutre, impartiale et dans l'intérêt général. Le fonctionnaire peut et doit s'opposer dans l'exercice de sa mission aux ordres illégaux ou de nature à troubler l'ordre public émanant des élus ou des supérieurs hiérarchiques.

Ce n'est pas un privilège mais un choix sur la manière de vivre ensemble !

Si vous ne payez plus de fonctionnaires, vous paierez des actionnaires!



ENSEMBLE , défendons le service public

Manifestation le **22 Mai 10h** place du 1<sup>er</sup> Mai

Assemblée Générale à 14 H petit amphi IFSI